

ORTHOPHONISTE (H/F)

Nom établissement	C.M.P.P. SUD
Lieu de travail	PERPIGNAN
Type de contrat	CDI
Durée du travail	0.65 E.T.P.
Convention Collective	CC 1966 + prime selon accords d'entreprise
Poste à pourvoir	DES QUE POSSIBLE

1. Missions

L'Orthophoniste au C.M.P.P. doit s'inscrire dans un travail d'équipe pluridisciplinaire. Il est attendu de savoir utiliser les outils bilan côtés, de rendre compte au Médecin des soins délivrés, et faire des propositions sur l'évolution des prises en charge, de réaliser des prises en charge individuelles ou de groupe, de pouvoir assurer un accompagnement parental et de conseils dans le domaine de l'orthophonie.

2. Diplôme exigé, souhaité

- ☒ Certificat de Capacité d'Orthophoniste (CCO)
- ☒ Expérience professionnelle souhaitée, connaissance du secteur médico-social souhaitée /appréciée.

3. Permis de conduire requis

- ☒ Oui

4. Candidature à adresser

Avant le 15 SEPTEMBRE 2026

Madame la Directrice
du C.A.M.S.P. – C.M.P.P. – P.C.O.
71 route du Moulin d'Orles
66000 PERPIGNAN
c.negre@adpep66.org

Le Directeur Général
de l'A.D.P.E.P. 66


Rémi BUSTO

La politique d'embauche de l'A.D.P.E.P. 66 vise à améliorer la représentation des personnes handicapées au sein des effectifs.